



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 05 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 29 novembre 2022

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 53
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Laurence GERBET
Madame Christine MARTIN	Madame Océane CHARRET-GODARD	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Marie-Odile CHOLLET	Monsieur Bruno DAVID
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Catherine HERVIEU
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Vincent TESTORI	Madame Stéphanie MODDE
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Marien LOVICHI	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Kildine BATAILLE	Madame Nora EL MESDADI	Madame Elizabeth REVEL
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Christophe AVENA	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	

Membres absents :

Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE

OBJET : FINANCES

Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin de Dijon - Adhésion au dispositif CEZAM et proposition de tarifs préférentiels de visite des espaces culturels au profit des porteurs de la carte CEZAM

L'objet du présent rapport est de soumettre à l'approbation du Conseil Municipal, l'adhésion du Pôle Culturel de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin au réseau CEZAM Bourgogne-Franche-Comté et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention associée.

1/ Présentation de CEZAM Bourgogne-Franche-Comté

Le dispositif CEZAM met en réseau, depuis plusieurs décennies, des comités d'entreprises afin de faire bénéficier les salariés adhérents, porteurs de la carte CEZAM, de tarifs préférentiels pour des activités sportives, récréatives et culturelles.

2/ Adhésion du Pôle Culturel de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin au réseau CEZAM Bourgogne- Franche-Comté

Afin d'augmenter sa visibilité régionale et de permettre à un large public, notamment des familles, de visiter la Cité, il est proposé :

- de signer une convention avec CEZAM

- de proposer via cette convention des tarifs préférentiels aux porteurs de la carte CEZAM :

a) billet à 6, 50 euros par adulte aux expositions sur le repas gastronomique des français (au lieu du tarif habituel à 9 euros)

b) billet à 11 euros par adulte au lieu de 13 euros pour la visite des expositions et la découverte de deux vins à la Cave de la Cité incluant la remise d'un verre à pied gravé au logo de la Cité

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

– **d'approuver** les tarifs préférentiels qui seront proposés aux adhérents de la Carte CEZAM

– **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la Convention entre la Ville de Dijon et l'association CEZAM pour la mise en œuvre de ces offres à compter de janvier 2023 et la promotion du Pôle Culturel de la Cité sur l'ensemble des supports d'information de CEZAM

SCRUTIN	POUR : 58	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 5 PROCURATION(S)	

La secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN